

### LE MOT DU MAIRE

Située à l'extrémité du bocage de Gâtine, juste avant la plaine de Doux, la commune d'Oroux a, depuis plusieurs années, vu son patrimoine arboré mis en danger par les évolutions du monde agricole.

La disparition de linéaires de haies par arrachage, ou même par broyage destructeur répété, modifie profondément les paysages et la biodiversité qui nous entourent et n'est pas en adéquation avec le projet de maintenir un territoire accueillant et attractif.

De plus, notre petite commune au sous-sol argileux et hydromorphe a besoin de structure pour éviter l'érosion. La disparition de nombreuses haies nous amène à constater des ruissellements inquiétants, allant jusqu'à inonder le bourg par fortes pluies.

C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de réagir en protégeant les haies reconnues d'intérêt patrimonial, paysagé et écologique.

Grâce à l'inventaire participatif, réalisé avec les habitants et agriculteurs de la commune, nous avons pu identifier la richesse encore existante du bocage de notre commune mais également les menaces qui pèsent sur lui. Je tiens ici à remercier tous ceux qui ont participé à ce projet et qui nous ont prouvé que la défense du paysage et de l'identité de notre commune était un objectif partagé.

Il nous reste encore à travailler ensemble, afin d'améliorer et maîtriser au mieux les coûts d'entretien de ce patrimoine "privé" mais d'intérêt commun et tellement indispensable à tous.

Mickaël Chartier





#### **PARTENAIRES**



Prom'Haies a été le partenaire de la commune d'Oroux pour cette démarche : méthodologie, relevés de terrain, saisie, analyse...



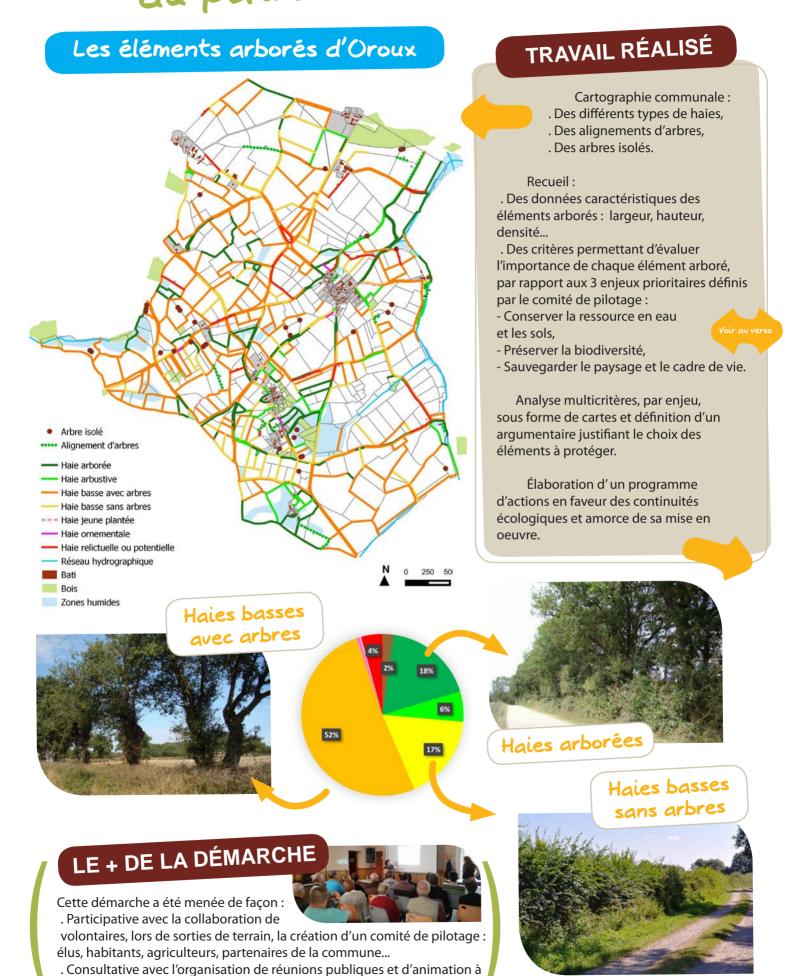
L'Ifrée a apporté son appui en matière de démarches participatives et d'animation de réunions.



Le Pays de Gâtine, engagé dans une démarche de création d'un Parc naturel régional, a accompagné la commune d'Oroux dans la mise en œuvre de cette démarche exemplaire.



# L'INVENTAIRE PARTICIPATIF du patrimoine arboré communal



destination des agriculteurs.

## PROGRAMME D'ACTIONS

## Préserver et recréer des continuités écologiques

### CHOIX DES ÉLÉMENTS

#### Éléments arborés protégés

Critères retenus:

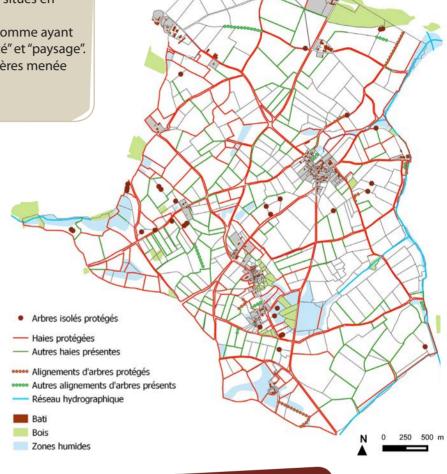
- Toutes les haies et tous les alignements d'arbres situés en bordure de voirie publique.
- Les haies et les alignements d'arbres identifiés comme ayant un intérêt pour les enjeux "eau et sol", "biodiversité" et "paysage". Cet intérêt a été évalué grâce à l'analyse multicritères menée dans le cadre de l'inventaire particpatif.



64 km de haies et d'alignements d'arbres protégés



32 arbres isolés protégés, soit la totalité relevée



#### CADRE JURIDIQUE

La commune d'Oroux ne dispose pas de document d'urbanisme; les éléments arborés identifiés comme présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique ont été protégés par délibération du conseil municipal, après enquête publique (d'après l'article L111-22 du code de l'urbanisme).



Sensibiliser tous les publics aux rôles des haies

Travailler sur l'entretien courant des haies : matériels, utilisations...



## LES MULTIPLES FONCTIONS

## d'un maillage bocager

#### Enjeux d'intérêt général



- Écoulement : limite les inondations, les coulées de boues, l'érosion..
- Infiltration dans le sol et stockage
- Filtration et épuration



- Déplacement, corridors : migration, brassage génétique (trame verte)
- Besoins vitaux : nourriture, habitat et reproduction



- Cadre de vie, de travail, de loisirs...
- Identité du territoire
- · Image extérieure : tourisme vert, activité de plein air...



- Bois-énergie: bûches, plaquettes...
- Auto-approvisionnement
- Ressource renouvelable



- Stockage du carbone
- Production d'oxygène
- · Création d'un micro-climat
- Barrage contre la dérive des produits phytosanitaires







- · Complément de revenu, diversification
- Sauvegarde des variétés fruitières anciennes



- des chemins
- Abri des intempéries et écarts de température : ombrage, vents froids...
- · Protection des bâtiments
- Production de litière (copeaux) et de fourrage
- Auxiliaires des cultures : pollinisateurs, prédateurs des parasites...
- · Brise-vent
- Conservation et régénération des sols : amendement naturel...

Pour plus d'informations, contactez :

- Mairie d'Oroux, au 05 49 63 08 34
- Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, au 05 49 07 64 02

Commune d'Oroux







Ve pas jeter sur la voie publique